

Ajaccio

twitter



Corse-Matin

@Corse\_Matin Corse  
Corse-Matin, tous savoir sur l'actualité insulaire.  
<http://www.corsematin.com/>

L'info sur twitter

[http://twitter.com/Corse\\_Matin](http://twitter.com/Corse_Matin)

corsematin.com

# Une commission locale de l'eau pour préserver l'environnement

Cette instance de concertation, chargée d'élaborer le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux des bassins versants de la Gravona, du Prunelli et des golfes d' Ajaccio et de Lava, a été installée ce mardi

**J**e vous remercie du fond du cœur pour ce vote qui traduit une exigence forte de réussite, mais qui est aussi le résultat du travail commencé il y a deux ans. Seul candidat à la présidence de la commission locale de l'eau, le maire d' Ajaccio et président de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien (Capa) a été élu ce mardi à l'unanimité des quatorze membres présents du collège des collectivités territoriales, qui en compte seize au total.

## « Reconquérir les milieux aquatiques »

Un scrutin organisé à Porticcio, où l'installation officielle de la commission et de son bureau\* s'est déroulée en présence des représentants des collectivités locales, de l'État, de la collectivité territoriale de Corse et des usagers. L'occasion, aussi, pour Simon Renucci, d'expliquer le rôle et les objectifs de cette instance locale de concertation. « Nous avons démarré cette aventure humaine en 2009, dans le cadre de la signature avec l'État du programme Horizon 2013, contribution du pays ajaccien à la dépollution de la Méditerranée, a-t-il ainsi rappelé. L'objectif était d'assurer la mise en conformité du système d'assainissement de la Capa, avec une première phase constituée par la construction de la station d'épuration de Campo dell'Oro, la reconstruction de celle des Sanguinaires, et la mise en place de l'autosurveillance. »

Dès l'année suivante, la se-



L'installation officielle de la commission s'est déroulée à Porticcio, en présence des représentants des collectivités locales, de l'État, de la collectivité territoriale de Corse et des usagers.

(Photo Michel Luccioni)

conde phase de valorisation de ces investissements avait été mise en œuvre à travers un contrat de baie et un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) des bassins versants de la Gravona, du Prunelli, et des golfes d' Ajaccio et de Lava. Bénéficiant de l'appui de l'État, de la région, de l'Agence de l'eau et du conseil général de la Corse-du-Sud, ce dispositif vise à illustrer concrètement « la volonté commune des élus et des ac-

teurs locaux d'agir en faveur de la reconquête des milieux aquatiques. »

Une démarche qui s'inscrit également « dans le cadre des objectifs du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin de Corse », comme l'a précisé le conseiller exécutif et président de l'Office de l'environnement de la Corse, Pierre Ghionga, qui assistait à cette réunion.

Une présence d'autant plus significative que la commis-

sion locale de l'eau (CLE) a été créée officiellement par délibération de la collectivité territoriale le 20 février 2012.

## Un bassin de vie de 90 000 habitants

Et ce, afin de doter le Sdage d'un organe opérationnel chargé de l'élaboration et du suivi de ses missions, mais aussi d'un rôle de représentation politique et d'un pouvoir décisionnaire. Autant d'actions qui s'étendent en ce

sens sur les territoires de la Capa, du Sivom de la rive sud, et des communautés de communes de la vallée du Prunelli et de la haute vallée de la Gravona. Et qui concernent une population d'environ 90 000 habitants.

Dans ces espaces littoraux et maritimes au fort potentiel d'activités et de développement économique, la question de la préservation d'un patrimoine environnemental aussi exceptionnel que vulnérable se pose donc avec

acuité. Un enjeu de protection qui s'inscrit pleinement dans la directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne, qui donne à tous les États membres l'obligation d'atteindre en 2015 « un bon état écologique et chimique des eaux » de surface, souterraines et côtières.

Améliorer la qualité des milieux aquatiques et des équipements publics, restaurer les berges, favoriser l'évolution de certaines pratiques agricoles, maîtriser les usages et les sources de pollution : tous ces objectifs, parmi d'autres, se trouvent au cœur de la démarche engagée.

« Il s'agit notamment d'assurer la non-dégradation des espaces, en optimisant la gestion qualitative de la ressource, en préservant sa continuité écologique et en valorisant le patrimoine naturel », a précisé Patrick Madec, en charge du Sage à la Capa.

Pour ce faire, la CLE intégrera notamment des commissions d'action territoriale, d'études et de travaux, ou encore d'information des citoyens. Avec, à chaque fois, « l'ambition de concilier les documents de planification aux exigences du territoire. » Un enjeu essentiel pour les quarante membres de ce nouveau « parlement de l'eau ».

LAURE FILIPPI-LEONETTI  
[laurefilippi@corsematin.com](mailto:laurefilippi@corsematin.com)

\* Le président est élu pour six ans. Ont également été élus : Valérie Bozzi, François Casasoprana, Jean-Baptiste Giffon, Paul Giudicelli, Etienne Bastelica et Jean-Nicolas Antonioti (vice-présidents), ainsi que Pascal Miniconi, Jean-Baptiste Lucioni, Bernard Mas, Patrick Alimi et Pascal Vardon (membres du bureau).